

Proposition de PV de la réunion du Conseil consultatif Cimetières et Patrimoine, le 23 mai 2019

1. Présent-e-s : Eddy Bultot, Olivier Berny, Michel Raj, Georges Derricks, Geoffrey Verhoeven, Martine Salien, Andrée Debauche, Philippe Degand, Thierry Henkart, Thierry Champagne, Nicolas Servais, Florent Debras

2. Présentation du Conseil consultatif Cimetières et Patrimoine par le Bourgmestre Thierry Champagne, par l'Echevin Thierry Henkart et par le Président Florent Debras : Le Conseil rendra des avis au Collège et les PV de ses réunions seront publics. Il s'agit surtout de répondre au défi que constitue le patrimoine mal entretenu de la commune de Chastre (patrimoine immobilier de la commune, églises, cures, chapelles, potales, cimetières...). Un cadastre du patrimoine immobilier est en cours de réalisation. Dès le mois de juin, une permanence publique sur le patrimoine aura lieu de manière à répondre aux questions des Chastrais. Un budget de 37 000 euros est actuellement prévu pour le fonctionnement et l'entretien des sites funéraires, mais il est actuellement sous-utilisé vu le manque de personnel aigu.

3. Nicolas Servais, le responsable de la cellule environnement à Chastre, prend la parole pour exposer l'état des cimetières à Chastre et le plan de gestion, le règlement communal sur les funérailles et les sépultures et le règlement-taxes sur les concessions de 2017. N.Servais évoque, avec le fossoyeur présent Eddy Bultot, les nombreux problèmes à résoudre pour se conformer aux règlements wallons et communaux et au plan de gestion des cimetières établi : manque de place, affichage des tombes à l'abandon, absence d'ossuaires, cimetières anciens à entretenir et nouvelles fonctions à leur rendre, inventaire des sépultures d'avant 1945 à faire rapidement, espaces à prévoir liés à l'incinération (espace de dispersion des cendres, cavurnes ou logettes, ...), espace pour les enfants décédés avant la naissance et jusque 12 ans (en principe à St Géry et au vieux cimetière de Chastre).

4. Approbation du ROI à l'unanimité moyennant quelques corrections.

5. Un tour de table indique

- Que les membres du conseil seraient prêts, moyennant une petite formation, à entreprendre l'inventaire des cimetières les plus « remplis » (Cortil et Blanmont pour commencer)

- Qu'il faudrait réaliser un document d'information à distribuer à tous les Chastrais pour les mettre au courant des règlements et des bonnes pratiques concernant le patrimoine, notamment cinéraire

- Qu'il existe déjà des relevés des chapelles, potales, des vestiges industriels à Chastre et des vestiges de la ligne de tram (Th.Henkart). Le notaire de Burlet disposerait d'un inventaire important des chapelles et potales de la région (G.Derricks).

- Qu'il n'y a pas encore de demande pour l'inhumation de musulmans jusqu'ici à Chastre (espace prévu dans le cimetière de Chastre, mais faut-il les inhumer à part ? Débat à mener plus tard)

- Qu'il ne faut pas négliger l'aspect écologique de la gestion des cimetières : récolte et utilisation de l'eau de pluie pour les arrosages, accueil de l'avifaune et de la faune sauvage (gîtes à hirondelles, hôtels à insectes déjà présents dans tous les cimetières), choix des pierres tombales et de leur origine (pierre transportée de loin vs pierre locale ou pelouse sur la tombe avec simple stèle debout...)

- Que la chapelle de l'Ermitage à Gentinnes a été magnifiquement restaurée par des bénévoles, dont O.Berny et G.Derricks

- Que le PCDR en cours pourra sans doute apporter une solution à certains problèmes rencontrés.

- Actions à mener :

Aller faire le tour des cimetières pour avoir une vue d'ensemble (par groupes, qui font retour aux autres de leurs observations).

Le conseil décide d'aller voir ensemble le vieux cimetière de Chastre (entre l'église et la drève) le 12 juin à 18h. Une petite réunion ensuite chez Martine (1, place Communale, juste à côté) aura pour but d'expliquer l'action des riverains du cimetière ces dernières années.

Ensuite :

- Réaliser le document d'information pour les Chastrois (voir ci-dessus)
- Réfléchir à la préservation de notre patrimoine (sur base du cadastre en cours de réalisation)
- Revoir l'affectation et la remise en état des anciennes morgues
- Sélectionner les tombes remarquables (avec le Chercha)

Prochaine réunion du Conseil le jeudi 27 juin à 20h, à la maison communale. Merci d'alimenter d'ici là l'ordre du jour auprès de Florent (communication par mail entre nous).
